

Peñafiel, Ricardo, “ L’analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque Mondiale ”, dans Campbell, Bonnie (dir.) *Gouvernance, reconceptualisation du rôle de l’État et émergence de nouveaux cadres normatifs dans le domaine social, politique et environnemental*, Montréal, Centre d’études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), 2000 : 97-125

“ L’analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque Mondiale ”

Ricardo Peñafiel*

Introduction

Les Nations unies ont consacré les années 1996 et 1997 “ années internationales de lutte contre la pauvreté ”. Cette préoccupation pour la pauvreté rejoint celle montrée par la Banque mondiale qui, depuis son Rapport annuel sur le développement dans le monde (RDM) de 1990, dédié entièrement à la lutte contre la pauvreté, a fait de l’éradication de la pauvreté un de ses principaux objectifs. De même le document stratégique du Comité d’aide au développement de l’OCDE intitulé *Façonner le XXIème siècle* (1996), et plus récemment le rapport 1998 du PNUD, *Overcoming Human Poverty*, et le RDM 2000-2001 de la Banque mondiale, ainsi que la décision du Comité intérimaire, le 26 septembre 1999, de remplacer la Facilité d’ajustement structurel renforcée (FASR) par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), sont des exemples de l’intérêt que prend la lutte contre la pauvreté dans les institutions multilatérales financières ou de développement. Le thème de la lutte contre la pauvreté occupe également une place prépondérante dans les déclarations des sommets internationaux comme le “ Sommet social ” de Copenhague en 1995, le “ Sommet des Amériques ” à Santiago du Chili en 1998 et plus resonnant dans la

* Ricardo Peñafiel doctorant en science politique à l’UQÀM. La présente recherche a été réalisée grâce à une bourse doctorale du Fonds pour chercheurs et aide à la recherche ainsi qu’une bourse de recherche du Secrétariat aux relations extérieures du Mexique.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Parallèlement à cela, de nombreux pays en développement ont adopté des “ stratégies de réduction de la pauvreté ” ou intégré dans le cadre de leur politique générale des objectifs allant dans ce sens

Nombreux sont ceux qui ont perçu dans ce surgissement du thème de la pauvreté une remise en question du paradigme néoclassique. Autrement dit, que l'intérêt accru pour les pauvres correspondait à une réhabilitation du rôle de l'État et un questionnement sur les effets dévastateurs des programmes d'ajustement structurels basés sur les politiques monétaristes, des compressions de la demande interne et une réduction de l'appareil d'État. Pourtant, comme nous chercherons à le montrer au cours de cet article, le discours de lutte contre la pauvreté (DLCP) se révèle être un dispositif légitimant qui justifie et renforce la vision néoclassique du monde, à la base des réformes exigées ou “ suggérées ” par diverses institutions de crédit bilatérales et multilatérales, et acceptée implicitement par la presque totalité des acteurs de la scène internationale.

Nous chercherons alors à montrer que ce surgissement du thème des pauvres représente un *événement discursif structurant* de la langue politique internationale dont les effets politiques se propagent de la scène internationale, vers des scènes nationales et locales, entrant en contradiction avec d'“ anciennes ” langues politiques, c'est-à-dire avec les formes de se représenter le politique et d'agir à travers lui. Pour démontrer ceci, nous procéderons à l'analyse du discours de lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale, en tant qu'exemple paradigmatique de l'ensemble du phénomène, pour en suite mettre en lien ce discours avec les autres discours du *champ discursif* de la pauvreté et relever ainsi les enjeux politiques relatifs à cet événement.

Nous montrerons ainsi, dans une première partie, comment le DLCP émanant de la Banque mondiale altère profondément la représentation du politique, en référant l'action de l'État non plus au citoyen mais au pauvre et au marché. Nous verrons ainsi comment la lutte contre la pauvreté “ exige ” un ciblage (réduction) de l'investissement social sur les besoins précis des pauvres, une libéralisation et une privatisation de l'économie, une flexibilisation de la main d'œuvre, une dévaluation de la monnaie... Bref, comment la lutte contre la pauvreté “ exige ” la poursuite et le renforcement des réformes entamées dans les années 80.

Dans une deuxième partie, nous analyserons les effets d'un tel discours sur la définition de la souveraineté, des droits, du citoyen, etc. et donc sur les actions concrètes de

divers appareils d'État, de divers acteurs privés (transnationalisé), et de divers acteurs politiques ou sociaux dont les espaces d'action légitime se trouvent modifiés. Nous soutiendrons alors que le DLCP affecte le comportement de l'État en modifiant son rôle social et redistributif, ses fonctions productives et régulatrices, de même que son espace de souveraineté en déplaçant la frontière entre public et privé de même qu'entre interne et externe (au niveau des relations internationales). Nous montrerons également comment, en modifiant les diverses scènes politiques nationales, ce discours élimine des espaces d'acheminement des demandes et incite à l'identification de “ besoins ” subventionnables, altérant ainsi, entre autres, les notions de demande, de participation, de droits et d'équité; altérant donc l'espace concret dans lequel se déroule l'action politique.

La Banque mondiale en tant qu'exemple paradigmatique

Le DLCP, comme la plupart des discours; n'a pas de source unique; il s'agit d'une série de règles partagées et reconnues par une autre série d'énonciateurs et de co-énonciateurs dans un espace discursif donné. Lorsque nous abordons ce discours à partir de textes officiels de la Banque mondiale, c'est moins les positions de cette institution qui nous intéresse que les mécanismes discursifs qui contribuent à générer une vision du monde partagée par la communauté internationale dans son ensemble. Si la Banque mondiale peut se permettre d'énoncer en tant qu'autorité en matière économique et sociale, c'est qu'elle est reconnue par d'autres institutions comme étant habilitée à le faire. Si elle parle de pauvreté ou de réformes, c'est également en se référant à une réalité préalablement sémiotisée. Sa parole toutefois génère également des effets de sens qui seront potentiellement repris par d'autres institutions ou individus. Nous ne voulons donc pas donner l'impression que la Banque mondiale ait un sorte de paternité sur le DLCP. Les déclarations officielles de cette institution sont des maillons d'une longue chaîne d'interventions qui, a force de reproduire les mêmes règles énonciatives, ont acquis la stabilité suffisante pour pouvoir être identifiées comme un discours: le discours de lutte contre la pauvreté (DLCP).

L'analyse que nous présentons ici utilise une méthodologie inspirée, d'une part, des théories de l'énonciation¹, à travers lesquelles nous aborderons les positions énonciatives

¹Lorsque la linguistique moderne a cessé de considérer le langage comme un outil pour représenter une “ réalité ” extérieure et que l'on a commencé à considérer la parole comme le lieu constitutif de cette réalité, les marques du processus d'énonciation ont pris une valeur particulièrement significative pour l'analyse du discours. Les deictiques de lieu et d'espace et les embrayeurs de personne n'ont plus, à partir de ce moment, la fonction d'encreur une parole dans une situation empirique concrète mais de construire une représentation de

propres à ce discours de même que sa scénographie en général, et, d'autre part, de la pragmatique², à travers laquelle nous aborderons les effets de sens générés par ce discours en fonction des stratégies illocutoires³ poursuivies. Afin de dégager les principales stratégies illocutoires, nous aborderons surtout le Rapport sur le développement dans le monde 1990 (RDM/90), qui représente un événement fondateur dans la diffusion du DLCP au niveau international⁴. Toutefois, notre corpus est aussi composé des RDM entre 1974 et 2000, de documents officiels du PNUD, du FMI, de l'OCDE, de l'OMC, du gouvernement chilien, du gouvernement mexicain, de même que d'études scientifiques sur le phénomène de la pauvreté. Pour ne pas alourdir la démonstration, nous aborderons d'abord le RDM/90, puis nous établirons les distinctions significatives avec les autres éléments des pièces du corpus.

ce qu'est la réalité. L'analyse du processus d'énonciation sert alors d'abord à saisir le système et les effets de sens générés par un discours qu'à le situer par rapport à une réalité extérieure donnée. Dans le cas du DLCP, par exemple, il ne sera pas question d'évaluer comment le degré de pauvreté des pays en développement a engendré un discours sur la pauvreté, mais de voir les effets engendrés par un discours qui construit la réalité à partir du prisme paupériste.

²La pragmatique comme courant théorique se développe à partir des travaux de John Austin, notamment de son ouvrage, *Quand dire c'est faire*, sur les actes de langage. Les courants pragmatiques s'intéressent aux effets produits par les discours (force illocutoire) ainsi qu'aux stratégies mises en œuvre par ceux-ci pour générer ces effets (stratégies illocutoires).

³John L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, p.113. Austin explique que les stratégies illocutoires sont issues des *actes illocutoires*, qu'il définit comme suit: “ (un acte est illocutoire) quand il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose ”. La pragmatique, qui se développe sous l'effet de l'œuvre de Austin, élimine cette distinction entre actes illocutoires et parole descriptive en argumentant que le fait de décrire une réalité d'une telle manière est déjà un acte illocutoire qui institue une nouvelle réalité. Les stratégies illocutoires sont donc les mécanismes mis en œuvre par un discours pour instituer, à travers sa parole, une nouvelle réalité.

Cependant, produire un acte illocutoire implique en fait encore un autre acte, qu'Austin nomme *perlocutoire* et qui désigne les effets provoqués par l'acte illocutoire. Les effets perlocutoires sont difficilement analysables discursivement. Nous ne pouvons parler que d'une force illocutoire sujette à une série d'institutions qui, même si un discours reste “ lettre morte ”, en assurent la validité et la force. L'effet perlocutoire que cherche à produire une parole n'en reste pas moins présent en puissance dans cette force illocutoire, mais uniquement en puissance. C'est pourquoi nous préférons en parler en tant que désir et non pas en tant que réalisation.

⁴Le caractère fondateur du RDM/90, ne vient pas contredire l'affirmation selon laquelle un discours n'a pas de source unique. Le RDM/90, utilise un DLCP qui existait depuis 1976 dans les réformes de l'investissement social au Chili et antérieurement aux États-Unis, notamment à ladite *École de Chicago*. Cette actualisation du DLCP au niveau international par un acteur aussi important que la Banque mondiale lui donne un caractère particulier qui transforme ce discours en véritable événement discursif, d'où le caractère fondateur du RDM/90. Ce dernier s'inscrit également au sein d'un champ discursif de la pauvreté dans lequel se trouve le DLCP, mais également plusieurs autres, comme par exemple l'option préférentielle pour les pauvres de la CELAM. Un des enjeux relatifs au DLCP est justement de faire entrer les discours de la pauvreté au sein des critères propres à la lutte contre la pauvreté.

Première partie : Analyse discursive du Rapport sur le Développement dans le Monde 1990.

Effet de compassion

Le thème de la pauvreté a toujours été présent dans les écrits de la Banque mondiale. Le développement a toujours été conçu comme une entreprise qui devait faire sortir de la pauvreté le plus grand nombre possible de personnes⁵. L'événement discursif paupériste ne relève donc pas de l'apparition du thème des pauvres mais plutôt de sa thématization, c'est-à-dire de sa position centrale et de la fonction d'organisateur du discours qu'il prend à partir de 1990 dans les publications officielles de la Banque et avec antériorité dans d'autres milieux. En effet, dans les années 70 et 80, la pauvreté est un élément organisé autour du thème du développement, tandis qu'à partir de 1990 les politiques de développement deviendront des modalités de la lutte contre la pauvreté.

Pour effectuer ce retournement de position, la stratégie illocutoire du Rapport sur le développement dans le monde 1990 (RDM/90) consiste à générer un *effet de compassion* envers les pauvres qui vient rendre *impérative* la tâche d'éradiquer la pauvreté. Puisque les niveaux de pauvreté sont infamants (intolérables, épouvantables, etc.) “ **Il ne peut y avoir**, pour les gouvernements du monde entier, de tâche **plus urgente que** de faire reculer la pauvreté ” (RDM/90, p. 6). Ce *dispositif passionnel* s'avère extrêmement important puisque la lutte contre la pauvreté vient remplacer d'autres figures dans le champ discursif du développement. L'effet de compassion et l'impératif moral de lutter contre la pauvreté permettent de remplacer les “ anciens ” critères de développement par de nouveaux critères (paupéristes), sans avoir à débattre de ce changement, en entourant l'apparition et la légitimation des nouveaux critères par ce dispositif passionnel.

⁵“ ... graves problèmes que sont l'aggravation de la **pauvreté rurale** et du **sous-emploi**, l'insuffisance des terres au regard de la croissance démographique et la nécessité d'augmenter la production agricole ” (Banque mondiale, Rapport annuel, 1974, p.17); “ La Banque donnera priorité aux pays appliquant des stratégies globales qui tiennent compte des besoins de tous les groupes et sont particulièrement susceptibles d'accroître **l'emploi** des groupes les **plus pauvres** ” (Rapport annuel 1974, p.18); “ Le rapport démontre l'importance du développement humain —éducation et formation, santé et nutrition de la fécondité— non seulement au sens où il constitue une attaque directe contre la **pauvreté**, mais également parce qu'il relève le revenu des **pauvres** et favorise la croissance du PNB ” (RDM/1980, p.iii)

L'effet de compassion est généré en grande partie par l'utilisation de *modalités appréciatives* correspondant, selon la typologie de J.-C. Milner⁶, à des adjectifs affectifs, c'est-à-dire des adjectifs qui dénotent une réaction émotionnelle de l'énonciateur à l'égard de l'objet⁷. L'effet de compassion est également généré par l'utilisation d'adverbes superlatifs (extrême, très, etc.) ou comparatifs (plus, moins, davantage, etc.) tout comme celle de noms, verbes ou adverbes, qui impliquent un mouvement de comparaison (défavorisé) ou bien une gradation (extrêmement). Cet effet se détache, en tant que stratégie illocutoire, de manière d'autant plus évidente que la modalisation affective n'apparaît qu'au moment où l'on parle de pauvreté, le registre énonciatif des RDM étant plus technique que passionnel.

Modalisation déontique: l'impératif des faits

Ce dispositif passionnel sert alors de garant pour les phrases impératives accompagnant la lutte contre la pauvreté. En effet, pour qu'un ordre puisse être effectif, il est nécessaire que les interlocuteurs soient en mesure de reconnaître la légitimité de celui qui l'énonce, qu'ils puissent reconnaître en vertu de quoi l'ordre devrait être respecté. Dans le DLCP de la BM, c'est l'effet de compassion qui prend en charge les ordres énoncés dans les modalisations déontiques. La modalisation passionnelle de la pauvreté n'est pas tant l'expression d'un sentiment ressenti par l'institution qu'une stratégie pour faire reconnaître par le destinataire le caractère outrageant de la pauvreté en vertu de quoi la lutte contre la pauvreté peut être *modalisée* de manière *déontique*⁸.

Ces deux premiers ressorts du mécanisme du DLCP possèdent une capacité de pénétration extrême puisque la compassion et l'impératif moral reliés à la pauvreté sont des éléments partagés par la plupart des systèmes de valeur occidentaux. L'intérêt pour l'analyse du discours vient du fait que le discours développementaliste était auparavant beaucoup plus économiste et étatisant que passionnel et paupériste. Ce changement dans la

⁶De la syntaxe à l'interprétation, 1978, Seuil, VII et VIII, cité par Maingueneau, *L'analyse du discours: introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, p. 119.

⁷“ Que, dans ces conditions, plus de 1 milliard d'êtres humains connaissent encore la pauvreté dans le monde en développement est donc d'autant plus **affligeant** —et d'autant plus **infamant** ” (RDM/90, p. 1); “ ...une situation déjà **intolérable** se **dégraderait** encore plus ” (RDM/90, p. 6) “ ...conditions de vie **épouvantables** ” (RDM/90, p. 36)

⁸“ **Il ne peut y avoir**, pour les gouvernements du monde entier, de tâche **plus urgente que** de faire reculer la pauvreté ” (RDM/90, p. 6); “ Pour briser ce cercle vicieux [de la pauvreté], **il faut** que les gouvernement se donnent comme priorité en soi d'atteindre à tout prix le pauvres ” (RDM/90, p. 92); “ ...il **faut** que les pays de la région s'engagent à changer radicalement de politique ” (RDM/90, p. 161)

manière de nommer le monde s'éclaire en abordant le troisième ressort du DLCP: la *dépassionalisation de la pauvreté*.

Dépassionalisation de la Pauvreté

Quantification: les chiffres et les choses

Une fois créé l'impératif de lutter contre la pauvreté à travers l'effet de compassion, la stratégie illocutoire du RDM/90 doit chercher à contrôler le sens de l'objet sémantique "pauvreté" pour que la compassion qu'elle génère ne vienne pas miner de l'intérieur l'action qu'elle tend à légitimer. Le deuxième moment de la stratégie consiste donc à aseptiser ou *dépassionaliser* la pauvreté, principalement à travers une quantification de cette dernière. Cette entreprise de quantification produit comme effet la délimitation serrée de ce qu'est un pauvre et ce qui ne l'est pas de même que du type de stratégie à adopter pour combattre efficacement la pauvreté.

La quantification de la pauvreté sera ainsi présentée comme une nécessité pour l'atteinte de l'impératif moral⁹. Mais cette quantification est conditionnelle à la "bonne" mesure de la pauvreté¹⁰. En fait, plus le DLCP cherche à définir qui sont les pauvres et moins il reste de pauvres pouvant entrer dans cette définition. Ainsi, évoquant le caractère "arbitraire" d'une mesure de la pauvreté et les différences culturelles entre les pays, le RDM/90 questionne le seuil de pauvreté d'un dollar par jour par personne, pour incorporer un nouveau seuil, pour les pays les plus pauvres, de 275 dollars par personne par année... De plus on ajoute que:

“ Les revenus des ménages et les dépenses par personne sont acceptables comme indicateur du niveau de vie dans la mesure où cela comprend aussi ce que l'on **produit soi-même**, et qui est très important pour la grande majorité des pauvres du monde. (RDM/90, p. 31)

⁹“ S'ils veulent faire reculer la pauvreté ou juger des effets de leur politique économique sur la pauvreté, les gouvernements **doivent** être bien informés sur les pauvres ” (RDM/90, p. 34).

¹⁰“ Tout d'abord, il importe de cerner de plus près la notion de pauvreté [...] Être pauvre, au sens du rapport, c'est ne pas pouvoir atteindre un niveau de vie minimum. Cette définition n'a d'utilité qu'à condition de répondre à trois questions. Comment mesure-t-on le niveau de vie "minimum"? Qu'entend-on par niveau de vie minimum? Et, ayant ainsi identifié les pauvres, comment exprimer globalement, en une mesure ou un indice unique, le degré de pauvreté? ” (RDM/90, p. 30)

Un ménage de paysans sans terre dans un pays “ extrêmement pauvre ”, peut donc gagner moins que 275\$ par année par personne et être considéré comme “ non-pauvre ”, s'il a accès à l'usufruit d'une petite parcelle.

À cette mesure “ nutritionnelle ” —basée sur la valeur monétaire du nombre de calories minimums nécessaires à la survie de l'être humain— s'ajoute des indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation “ de base ”, à l'espérance de vie, à la mortalité infantile, à l'accès à des biens publics, etc. Ce qui n'a pas empêché le PNUD de questionner l'aspect strictement matériel d'une telle mesure¹¹. Cependant, l'enjeu ne se situe pas dans l'exactitude de la mesure, mais bien plutôt dans les effets que cette mesure engendre dans l'espace discursif dans lequel elle surgit. En effet, cette mesure —et le débat qu'elle engendre— ne se développe pas dans un espace vide. La mesure de la pauvreté envahit l'espace qu'occupaient, entre autres, les droits sociaux. Une mesure de la pauvreté qui augmenterait les dimensions de la pauvreté (comme le fait le RDM/2000-01) ou qui établirait un seuil de pauvreté plus élevé, n'altérerait pas substantiellement l'effet principal du mécanisme de dépassionnalisation de la pauvreté, qui consiste à limiter les responsabilités de l'État vis-à-vis de sa population en limitant celle-ci aux pauvres plutôt qu'aux citoyens. D'autant plus qu'en ajoutant des critères, comme le fait le RDM/2000-01, la mesure de la pauvreté devient encore plus restrictive.

Ciblage et restriction du rôle de l'État

Si la quantification de la pauvreté n'était qu'un indicateur pour mesurer les progrès des stratégies de développement, les enjeux de cette mesure ne seraient pas aussi politiques que ce qu'ils ne le sont dans le DLCP. Par contre, au sein du système de sens construit par ce discours, le seuil de pauvreté devient un principe excluant, à partir duquel on détermine les “ bénéficiaires ” légitimes de l'investissement social de l'État de même que les sphères dans lesquelles cet investissement doit se cantonner.

En effet, s'il est à ce point nécessaire de mesurer la pauvreté, c'est que la stratégie pour la combattre pose que les dépenses publiques ne doivent aller qu'aux pauvres¹². La notion de *ciblage* s'avère centrale pour opérer cette limitation du rôle de l'État. Le DLCP, en

¹¹**Introduire citation RDM/2000.**

¹²“ ...L'idéal serai de pouvoir identifier les pauvres sans qu'il n'en coûte rien et faire les bénéficiaires **exclusifs** des aides ” (RDM/90, p. 106); “ Il est possible de **mieux cibler** les subventions lorsqu'on sait où vivent les pauvres ” (RDM/90, p. 108)

effet, établit une relation de nécessité entre le ciblage des dépenses et la réussite de la lutte contre la pauvreté¹³. Partant du présupposé que les ressources sont trop rares (pour offrir des droits à tous les citoyens), le DLCP établit que la pauvreté ne sera jamais éliminée si l'État ne limite pas son action aux “ besoins précis des pauvres ”¹⁴. En présentant cette restriction du rôle de l'État comme une mesure technique visant l'utilisation la plus *efficace* des rares ressources de l'État¹⁵, il devient possible de présenter une baisse des dépenses dans l'éducation secondaire et universitaire ou dans les soins hospitaliers comme une augmentation des ressources pour les pauvres¹⁶.

Ainsi, le rôle de l'État n'est pas seulement circonscrit à sa population la plus pauvre, mais encore, également à certains “ besoins précis des pauvres ” qui découlent de la mesure de la pauvreté. Les pauvres qui sont encore une responsabilité pour l'État n'auront pas droit à des soins hospitaliers ou à une éducation secondaire et encore moins universitaire, ils n'ont droit qu'à une aide “ bien ” ciblée.

Promouvoir pour restreindre l'action légitime de l'État

Le RDM/90 surgit à un moment où les Programmes d'ajustement structurel (PAS) sont critiqués tant par les gouvernements, à qui ils sont imposés comme une conditionnalité à un rééchelonnement de leur dette extérieure, que par des organismes internationaux comme le PNUD, l'OIT et l'UNICEF¹⁷. Plutôt que de contester cette critique, la stratégie illocutoire

¹³“ Il faut donc, si l'on veut mener une guerre totale contre la pauvreté, compléter la stratégie de base par un programme de transferts et de filets de sécurité **bien ciblés** ” (RDM/90, p. 3); “ Des dépenses publiques **bien ciblées** avec précision peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté ” (RDM/90, p. 4); “ Les transferts doivent être **ciblés avec soin particulier** pour que les pauvres puissent être protégés à un coût raisonnable. ” (RDM/90, p. 62); etc

¹⁴“ Pour que le coût en soit véritablement justifié, il ne faut pas que les interventions soient **bien ciblées**: il faut encore qu'elles soient soigneusement calculées pour répondre aux **besoins précis des pauvres** ” (RDM/90, p.4); “ Les interventions autociblées, qui **excluent les non-pauvres** dans la mesure où elles ne présentent d'avantages que pour les pauvres, sont une autre formule riche de promesses ” (RDM/90, p.4); etc.

¹⁵“ Un bon moyen d'améliorer le rapport coût-**efficassité** est de faire en sorte que les prestations **ne profitent qu'aux pauvres** ” (RDM/90, p.106)

¹⁶“ Une augmentation des droits de scolarité dans le **secondaire** et le **supérieur** dégagerait des ressources qui pourraient servir à améliorer la qualité de l'enseignement en général et, au besoin, de développer l'enseignement **primaire** ” (RDM/90, p. 101); “ On devrait en outre faire payer les types de soins (notamment les soins **hospitaliers**) qui profitent surtout aux particuliers; on libérerait ainsi des ressources pour l'application de mesures de santé publique et les soins **préventifs** ” (RDM/90, p.101)

¹⁷Pour une analyse du contexte de ces critiques voir Peter Gibbon, “The World Bank and African Poverty, 1973-91”, *The Journal of Modern African Studies*, 30, 2, (1992) p. 200 et suivantes.

de ce rapport consiste à la récupérer ; à se l'approprier de manière à fixer le sens que l'on doit donner à la pauvreté et déterminer les “ bonnes ” manières de la combattre¹⁸.

Aux critiques sur la promotion d'un retrait indiscriminé de l'État, la stratégie illocutoire du RDM/90 répond par un plaidoyer en faveur de l'intervention étatique, ce qui permet d'en contrôler le sens, de déterminer les zones d'interdiction ou de restriction. Ainsi, tout comme pour la quantification de la pauvreté, plus le DLCP parle de l'État et moins il lui reste de sphères d'action légitimes. Toute référence à l'austérité ou à la compression des dépenses sera autant que possible éliminée, pour ne se retrouver qu'en implicite, tel un fait accompli ou naturel, dans la figure des “ maigres ressources de l'État ”¹⁹. De même, la baisse des dépenses de l'État sera présentée comme une augmentation des ressources destinées aux pauvres. Cette “ augmentations ”, toutefois, est relative aux dépenses générales et non pas absolue²⁰.

Opposition pauvres/non-pauvres

Il s'établit alors une nouvelle division sociale qui oppose les pauvres aux non pauvres autour de l'accès aux ressources de l'État. La figure des “ non-pauvres ” sert d'abord à mettre en discours l'inefficacité de l'État (“ populiste ”, “ nationaliste ”, “ clientéliste ”, “ bureaucratisé ”, “ centralisé ”, etc.) à lutter contre la pauvreté. En évaluant des programmes universels par rapport au critère de “ favoriser les plus pauvres ”²¹, le DLCP

¹⁸“ De nombreux observateurs ont appelé l'attention sur cette situation, mais c'est l'UNICEF qui, la première, l'a placé au cœur du débat sur la conception et les effets de l'ajustement. A la fin des années 80 toutes les institutions avaient reconnu l'importance de la question, désormais prise en compte dans tous les programmes d'ajustement financés par la Banque mondiale. Comme l'UNICEF l'a recommandé, on étudie à la fois les répercussions que les politiques d'ajustement ont sur les pauvres et ce qu'il est possible de faire pour en amortir le coût dans l'immédiat ” (RDM/90, p. 119)

¹⁹Les co-occurrences des “ ressources de l'État ” sont systématiquement des termes ou des expressions qui réfèrent au manque ou à la petitesse: *maigres, trop rares, faibles*, etc. : “ L'État pourra, en faisant davantage appel au **secteur privé**, consacrer une plus grande part de ses **trop rares ressources** à l'éducation des pauvres ” (RDM/90, p. 97).

²⁰“ Comme elles [les politiques de LCP] signifient une plus grande part de revenu et d'avantage de dépenses publiques pour les pauvres, le principal arbitrage surtout dans l'immédiat, consiste à choisir entre les intérêts des **pauvres** et ceux des **non-pauvres** ” (p.4); “ on peut aussi progresser de deux autres façons: 1) en tirant un meilleur parti des dépenses actuelles (en privilégiant l'enseignement **primaire** par rapport à l'enseignement **supérieur**, par exemple, et les dispensaires de village par rapport aux hopitaux des villes); et 2) en s'efforçant davantage de recouvrer auprès des utilisateurs le coût de certains services ” (RDM/90, p.100-101); “ On devrait en outre faire payer les types de soins (notamment les soins hospitaliers) qui profitent surtout aux **particuliers**; on libérerait ainsi des ressources pour l'application de mesures de santé **publique** et les soins **préventifs** ” (RDM/90, p.101);

²¹“ Le crédit à bon marché est devenu un programme de **transfert** aux non-pauvres ” (RDM/90, p. 76);

“ Dans le secteur de l'éducation également, la politique des gouvernements a **favorisé** l'enseignement supérieur

transforme toute dépense qui profite aux “ non-pauvres ” en une dépense inefficace. En effet, un programme universel qui est évalué par rapport à son efficacité en relation aux “ plus pauvres ” n'a qu'un taux d'efficacité de 20%, en admettant que seulement 20% de la population nationale soit pauvre. Inversement, un programme “ bien ciblé ”, qui ne touche que les plus pauvres aurait un taux d'efficacité de 100%. Par contre, si ce taux était calculé par rapport à la notion de droit, le programme universel aurait un taux d'efficacité de 100% tandis que l'autre n'en aurait un que de 20%.

Mais, dans le RDM/90, les non pauvres ne sont pas que des récipiendaires illégitimes de l'aide de l'État, ils sont les agents de son détournement²². La formulation de demandes par les non-pauvres, étant présentée comme un détournement de fonds, sensés se rendre exclusivement aux plus pauvres d'entre les pauvres, perd la légitimité qu'elle avait dans la conception libérale de l'État moderne. La formulation de demandes constitue même le critère de démarcation entre les “ bons ” non-pauvres et les “ mauvais ” non-pauvres. En effet, dans le RDM/90, les non-pauvres ne sont considérés comme un problème qu'à partir du moment où ils sont organisés politiquement. Car ce ne sont pas tous les non-pauvres qui sont en conflit avec les pauvres. Les propriétaires terriens par exemple doivent être préservés d'une expropriation²³, de même, les investisseurs peuvent se voir avantagés par les politiques de lutte contre la pauvreté²⁴. Les pressions politiques des non-pauvres (propriétaires terriens) sont suffisantes pour exclure l'idée d'une réforme agraire, tandis que les pressions politiques des syndicats, par exemple, s'opposant aux ajustements structurels

par rapport aux services qui auraient profité aux pauvres ” (RDM/90, p. 90); “ Dans l'ensemble, l'action des gouvernements **n'atteint pas les pauvres** des campagnes. Même en milieu urbain, les quartiers pauvres sont moins bien desservis que les autres ” (RDM/90, p. 43); “ En général, les pauvres ont moins accès que les autres catégories de population aux biens et équipements publics ” (RDM/90, p.43); “ Nous savons, par contre, que les non-pauvres ont habituellement accès aux services sociaux avant les pauvres ” (RDM/90, p. 49); etc.

²² Les **non-pauvres** sont généralement **politiquement puissants** et ils exercent une forte influence sur le choix des orientations. ” (RDM/90, p. 60); “ Les **exigences formulées** par divers groupes de population et leur capacité à faire **pression** sur les autorités sont souvent plus déterminantes que les calculs économiques du gouvernement ” (RDM/90, p. 107); “ Il faudrait en effet transférer au moins 15% du PIB courant pour éliminer la pauvreté au Bangladesh —et cela suppose qu'il n'y ait pas, comme cela arrive généralement, des “ **fuites** ” au profit de la classe moyenne des villes ” (RDM/90, p. 57) ; etc.

²³“ Les redistributions de terre provoquent une perte immédiate et permanente de consommation pour les non-pauvres et c'est pour cette raison qu'elle rencontre une si vive résistance. [...] plutôt que de redistribuer le stock de ressources existant, il sera probablement plus facile de faire accepter que les pauvres soient favorisés dans la répartition des investissements nouveaux. ” (RDM/90, p.61)

²⁴En outre, il en est parmi les **non-pauvres** comme ceux qui **investissent** dans des activités à forte intensité de main d'œuvre, qui trouveront probablement leur compte à la disparition des préventions hostiles à la main d'œuvre... ” (RDM/90, p. 62)

doivent être neutralisées²⁵. Le droit d'association se voit ainsi limité et l'État se départit de mécanismes d'acheminement (encadrement) des demandes. Les effets du DLCP n'affectent donc pas uniquement la structure de l'État mais l'ensemble des conditions dans lesquelles se déroule l'action politique et civique.

Régistre énonciatif pédagogique-doctrinal

Cette manière d'exclure une partie de la population de l'accès aux ressources publiques et de leur enlever leur légitimité à revendiquer, repose sur la prétention à un savoir inéquivoque, à partir duquel les décisions des pouvoirs publics peuvent être traitées de manière technique, et les décisions dites politiques considérées comme arbitraires. La légitimité de l'énonciateur collectif "Banque mondiale" à énoncer en tant qu'autorité dans les RDM lui est assurée par une série de mécanismes que nous ne pouvons approfondir ici, mais qu'il convient de mentionner. Ces mécanismes sont principalement : *l'effet de scientificité* engendré par l'usage systématique d'un lexique et une syntaxe propres à une démonstration scientifique; l'effacement des marques de *polémique* et des traces de *l'interdiscours*²⁶, qui permettent de créer l'impression qu'il n'existe qu'une seule version des faits; l'effacement de la distance entre les mots et les choses, qui crée une équivalence entre la parole de la Banque et le mouvement des choses elles-mêmes (*effet d'évidence*), et, finalement, la position énonciative d'autorité qui permet à l'énonciateur Banque mondiale de statuer sur le vrai et le faux, le bien et le mal, le probable et le non probable, sur la base de son expérience ou de son expertise.

Tous ces mécanismes convergent pour créer le registre énonciatif *pédagogico-doctrinal*, à partir duquel est énoncé, entre autres, le DLCP de la Banque mondiale. Le caractère *pédagogique* du registre énonciatif des RDM provient du fait qu'en énonçant à

²⁵ "Une réaction rapide rend le programme crédible, laisse moins de temps à ceux qui voudraient s'y **opposer** pour s'organiser..." (RDM/90, p. 133); "...les crises peuvent grossir les partisans de la réforme, **affaiblir les groupes d'intérêt opposés** au changement et inciter les dirigeants à faire d'avantage appel aux technocrates" (RDM/90, p. 133); "les préoccupations politiques [...] conduisent à vouloir modérer pertes subies par les groupes politiquement puissants (comme les travailleurs du secteur moderne)" (RDM/90, p. 133).

²⁶ Le concept d'interdiscours sert à rendre compte du fait qu'aucun discours n'est insulaire, qu'il apparaît au sein d'un champ discursif dans lequel il négocie son espace. Les traces de cet interdiscours peuvent être explicites, comme dans le cas d'une polémique dans laquelle on fait intervenir la voix de l'autre pour s'y opposer, ou bien implicites, en se référant à un thème connoté. La manière d'énoncer que l'on retrouve dans les RDM, au moins depuis 1990, masque les traces de cet interdiscours et crée ainsi un effet d'univocité, engendre l'apparence qu'il n'existe qu'une seule manière de nommer les choses.

partir d'une position d'autorité, en effaçant la distance entre les mots et les choses, en masquant les polémiques et les positions divergentes, etc., la position énonciative de la Banque mondiale dans les RDM, ressemble à celle d'un maître qui transmet un savoir à un élève. Le caractère doctrinal vient du manque de distance critique vis-à-vis des présupposés néoclassiques qui se présentent alors comme la nature des choses.

C'est donc sur la base de cette position d'autorité et de l'inéquivocité de son savoir que les demandes des non-pauvres²⁷ et la politique en général²⁸ deviennent des détournements de fonds ou des décisions arbitraires, par rapport à la nature (marchande) des choses²⁹. Les politiques sociales, fiscales, budgétaires et économiques peuvent ainsi être retirées du domaine du débat public pour ne relever que d'une ingénierie sociale universelle. De même, les demandes n'ont plus à être formulées par des citoyens, mais établies par des technocrates³⁰ en fonction des besoins précis des pauvres.

Scène de représentation mercantile et dépolitisation du domaine public

Nous avons insisté jusqu'ici sur le caractère pédagogique du registre énonciatif des RDM, en laissant en implicite le caractère doctrinal. Ce dernier est toutefois central pour la compréhension du DLCP émanant de la Banque mondiale. Nous aborderons cette dimension à travers le concept de *scène de représentation mercantile* qui cherche à rendre compte d'une manière de représenter l'ensemble des rapports sociaux en les référant à une conception mythique du marché. Nous parlons de conception mythique dans la mesure où ce marché est ontologiquement bon; il est mis en scène ou signifié en tant que mécanisme naturel d'optimisation des ressources. Jamais on ne retrouve, dans le RDM/90, une critique de la répartition des ressources générée par le marché, comme c'était le cas dans les années

²⁷“ S'il est possible de définir des stratégies socio-économiques ayant le double effet de réduire la pauvreté et de contribuer à la croissance, pourquoi n'y a-t-il pas eu d'avantage de pays à l'adopter? Parce que politiquement cela n'était pas possible. Les choix que font les gouvernements expriment à la fois des préoccupations économiques et des préoccupations politiques. [...] Les **non-pauvres** sont généralement **politiquement puissants** et ils exercent une forte influence sur le choix des orientations. ” (RDM/90, p. 60); “ Les **exigences formulées** par divers groupes de population et leur capacité à faire **pression** sur les autorités sont souvent plus déterminantes que les calculs économiques du gouvernement ” (RDM/90, p. 107)

²⁸“ Dans le passé, les programmes de ration alimentaire ont souvent été mis en place pour des **motifs politiques** et rarement ciblés sur les plus nécessiteux ” (RDM/90, p. 109)

²⁹“ Les **exigences formulées** par divers groupes de population et leur capacité à faire **pression** sur les autorités sont souvent plus déterminantes que les **calculs économiques** du gouvernement ” (RDM/90, p. 107)

³⁰“ ...inciter les dirigeants à faire d'avantage appel aux technocrates ” (RDM/90, p. 133)

70³¹. Cette éventualité est inénonçable dans la conception mythique du marché puisque celui-ci ne peut, par définition, qu'engendrer de bons résultats. L'avantage de cette scène de représentation mercantile est que le discours n'aura jamais à expliciter ces principes, mais que ceux-ci se dégagent à travers les fonctions occupées par la figure du marché dans le discours. Comme nous ne pouvons approfondir ici sur cette fonction, nous nous contenterons d'évoquer le fait que les co-occurrences du lexème " marché " ne sont que positives: " efficace ", " optimum ", " juste " (par rapport aux distorsions), " naturel " (par rapport à artificiel), etc. Ceci se constate, par exemple, lorsque le RDM/90 établit que les subventions à l'agriculture ou au crédit ou à la consommation vont " biaiser " les prix qui seront " artificiellement " bas ³²(par rapport aux prix naturellement justes du marché) ou bien que les salaires minimum et les réglementations sont des facteurs de distorsion³³.

Cette dichotomie entre les lois " artificielles " des gouvernements et les lois " naturelles " du marché se dévoile particulièrement dans le traitement que le RDM/90 fait du secteur informel. Les bas salaires et le secteur informel, jadis considérés par la Banque elle-même comme des conditions infra humaines que les programmes et politiques devaient chercher à éliminer sont maintenant au contraire un objectif à poursuivre³⁴. Cette naturalisation des mécanismes du marché fait en sorte que les notions d'équité ou d'inégalité ne puissent s'appliquer aux rapports de production. La notion d'équité ne s'applique qu'au

³¹ " Le problème de la misère rurale était aggravé d'avantage encore par le manque de terres agricoles, les **inégalités du régime agraire**, et l'inadéquation des services publics " (Rapport annuel/74, p. 52); " La **répartition** de la terre agricole est toujours **défectueuse** et des multitudes de campagnards pauvres végètent à grand peine en cultivant de maigres lopins de terre ou en qualité d'ouvriers agricoles qui **n'ont que leurs bras**. Dans les villes, le chômage, le **sous-emploi** et le **travail peu productif et mal payé** sévissent toujours " (RDM/80, p.51)

³² En outre, le maintien des taux d'intérêt à des niveaux **artificiellement bas** et les réglementations du crédit **faussent** la répartition des ressources et ouvrent la porte au clientélisme et à la corruption " (RDM/90, p. 76)

³³ L'État peut quand même limiter ses engagements financiers à long terme à l'égard du programme tant qu'il peut fixer le **taux de salaire approprié** [mais parfois] les salaires doivent être payés au **taux minimums** prévu par la loi qui sont **supérieurs à ceux du marché...** " (RDM/90, p. 116); " Les gouvernements peuvent stimuler la création d'emplois en milieu urbains en prévenant les **distorsions** graves sur les **marchés des produits et des facteurs...** " (RDM/90, p. 64); etc.

³⁴ "...les prélèvements parafiscaux de **sécurité sociale**, la **réglementation du travail** et les **salaires élevés** [...] tendent à **élever le coût de la main-d'œuvre** dans le secteur **moderne** " (RDM/90, p. 72); " Dans la plupart des pays en développement, le secteur **informel** est une source majeure d'emploi et de revenus. [...] Elles [les entreprises du secteur informel] **échappent** à la **réglementation du travail** et aux restrictions d'établissement " (RDM/90, p. 72); " La plupart des pays ont **nui** encore d'avantage au **secteur informel** en adoptant des **réglementations** pesantes " (RDM/90, p. 73); " Outre la **suppression** des dispositions qui **favorisent les grandes entreprises**, l'allègement de la **réglementation** et la mise en place des équipements d'infrastructure urbaine appropriés sont le meilleur moyen de promouvoir la croissance dans le **secteur informel** " (RDM/90, p. 73)

niveau de la répartition de la richesse, autonomisée des rapports de production; le seul mécanisme acceptable pour y remédier est alors une réduction des dépenses de l'État envers les non-pauvres.

L'État en tant que prestataire de services

Dans ce contexte, l'action de l'État doit être circonscrite aux sphères que le marché ne peut desservir³⁵. Inversement le rôle de l'État est de promouvoir l'expansion de mécanismes privés d'allocation des ressources et même de résolution de conflits. Au sein de cette scène de représentation mercantile l'État se trouve resignifié en tant qu'agent du marché, en tant que “ prestataire de services ”, et par conséquent évalué le plus naturellement du monde avec un critère d'efficacité marchande³⁶. Il est important de souligner que l'efficacité ne se mesure pas nécessairement en fonction des coûts et des bénéfices, ce n'est qu'au niveau du fonctionnement interne du DLCP et d'autres discours partageant la scène de représentation mercantile que la notion d'efficacité est réduite à cette seule et unique asseption et appliquée à des situations qui lui sont étrangères. Nous l'avons vu plus tôt avec l'exemple de l'application du critère de ciblage à une loi universelle.

De cette manière, le DLCP peut connoter l'action de l'État comme étant nécessairement inefficace et fonder ce qu'on appelle un *couple d'opposition* entre le politique et l'économique. Nous avons vu plus tôt comment le marché et l'économique se trouvent insérés dans un réseau de synonymie qui les relie à des termes connotés positivement dans la langue comme *efficace, souple, juste, équitable*, etc. mais ce réseau est également constitué de termes connotés positivement dans le système de sens construit par le discours lui-même comme *déréglementé, initiative* ou *entreprise privée, investisseurs, informel*, etc. Inversement, l'État ou le politique se trouvent lié à des termes connotés négativement, aussi bien dans la langue (*inefficace, arbitraire, corrompu, clientélisme, bureaucratisé, rigide*, etc.), que dans le système de sens du DLCP (*centralisé, réglementé, protections, formel, secteur moderne*).

Le pauvre comme vendeur de sa force de travail

³⁵“ ...le rôle principal de l'État en tant que **prestataire de services** devrait consister à fournir des **services de base** aux régions qui ont peu de chances d'être desservies par le **secteur privé** ” (RDM/90, p. 98)

³⁶Les transferts doivent être ciblés avec soin particulier pour que les pauvres puissent être protégés à un coût raisonnable. ” p. 62

Il n'y a pas que l'État qui se retrouve resignifié en tant qu'élément du marché. Lorsque le pauvre est mis en scène dans le DLCP, les termes utilisés pour le décrire sont des termes issus de la microéconomie³⁷. Selon le RDM/90, les pauvres “ manquent de revenus ” et d’actifs”, ce pourquoi, une stratégie pour combattre la pauvreté doit chercher à valoriser leur unique “ ressource ” : leur “ force de travail ”. L'unité linguistique qui s'établit entre la description des pauvres en des termes microéconomiques et la description de l'économie, permet de rendre parfaitement compatibles les solutions économicistes, basées sur des présupposés néoclassiques, avec la lutte contre la pauvreté.

La déréglementation, la flexibilisation de la main d'œuvre, l'allègement de l'assiette fiscale, deviennent ainsi des politiques de lutte contre la pauvreté³⁸, puisque ces mesures réduisent les “ préventions **hostiles à la main d'œuvre** ” (RDM/90, p. 62). Le DLCP émanant des RDM depuis 1990 fait coïncider les intérêts des pauvres avec ceux des investisseurs en rendant substituable la figure du pauvre par celle de main d'œuvre et en faisant fonctionner cette figure au sein d'une scène de représentation mercantile dans laquelle la vente de cette ressource sur le marché est ce qu'il y a de plus efficace et souhaitable. Cette acceptation inconditionnelle des mécanismes de marché conduit même le RDM/90, comme nous venons de le voir un peu plus haut, à considérer le secteur informel comme un secteur dynamique duquel les pauvres tirent la plupart de leurs revenus et dont les gouvernements devraient rechercher la croissance³⁹.

Facteurs de développement humain, gestion des ressources humaines

³⁷“ Les pauvres manquent généralement **d'actifs** aussi bien que de **revenus** ” (RDM/90, p. 34); “ Les pauvres souffrent fréquemment de faim et de malnutrition et des maladies qui en sont la conséquence. Leur **force de travail** —qui est souvent leur principale, voir leur seule **ressource**— s'en ressent ” (RDM/90, p. 38); “ Tout comme ils ont des **revenus** inférieurs aux non-pauvres et moins **d'actifs** qu'eux, les pauvres se distinguent aussi souvent par leurs **moyens de subsistance** ” (RDM/90, p. 38); etc.

³⁸“ ...les prélèvement parafiscaux de sécurité sociale, la réglementation du travail et les salaires élevés [...] tendent à **élever le coût de la main-d'œuvre** dans le secteur moderne ” (RDM/90, p. 72)

³⁹“ Dans la plupart des pays en développement, le secteur **informel** est une source majeure d'emploi et de revenus. [...] Elles [les entreprises du secteur informel] **échappent** à la **réglementation du travail** et aux restrictions d'établissement ” (RDM/90, p. 72); “ Outre la suppression des dispositions qui favorisent les grandes entreprises, l'allègement de la réglementation et la mise en place des équipements d'infrastructure urbaine appropriés sont le meilleur moyen de promouvoir la croissance dans le secteur informel ” (RDM/90, p. 73);

Le pauvre, devenant un facteur de production doté d'une rationalité microéconomique tenue pour universelle⁴⁰, doit être géré en tant que ressource humaine dont il faut optimiser l'usage et le rendement⁴¹. Les facteurs de développement humain, comme l'éducation, la santé et l'accès aux infrastructures se trouvent signifiés au sein de ce système de sens mercantile en tant que moyens pour optimiser la gestion des ressources humaines⁴². Cette ressignification des facteurs de développement humain au sein d'une logique économiciste se retrouve jusque dans la stratégie générale proposée par le RDM/90⁴³

Captation-subversion

Cette ressignification d'une figure du discours développementaliste s'inscrit dans un mécanisme général de captation-subversion des thèmes du développement que l'on retrouve dans le DLCP. Le mécanisme de base à l'œuvre dans ce changement de la manière de concevoir le développement –et par le fait même l'État et l'économie– est celui de la *captation-subversion* des anciens thèmes du développement, de manière à en capter la légitimité tout en y altérant le sens de manière substantielle. Cette subversion du sens premier des termes incorporés dans le DLCP survient lors que ces termes sont incorporés dans une scène de représentation mercantile, mais le mécanisme de captation-subversion recèle d'enjeux particuliers.

⁴⁰“ La diversification des **sources de revenu** est une autre manière de parer à l'incertitude. [...] Le ménage pourra adapter son **offre globale** de **main-d'œuvre** aux circonstances, soit par le **nombre d'heures** de travail faites, soit par une **participation différente au marché du travail**. Certains membres du ménage pourront aller **vivre ailleurs** à la recherche d'un travail ” (RDM/90, p. 42). La neutralité de cette description contraste, comme nous l'avions mentionné plus haut, avec le dispositif passionnel qui donnait l'impression d'un extrême intérêt pour le sort des pauvres. Ici, pourtant, la migration économique, les heures supplémentaires, la déchirure des familles, le travail informel (généralement précaire et dangereux), etc. sont présentés comme des formes “ normales ” de diversifier ses sources de revenu. À mesure que nous avancerons dans l'analyse de la hiérarchie des valeurs à l'œuvre dans le DLCP, nous verrons pourquoi, et en fonction de quels critères, certaines formes de pauvreté sont outrageantes et d'autres non.

⁴¹“ Comme leur **force de travail** est la seule **ressource** sur laquelle puissent compter tous les pauvres qui sont valides, le moyen le plus efficace est de lutter contre la pauvreté est d'en **accroître la productivité** ” (RDM/90, p. 93); “ ...les pays qui ont le mieux réussi à faire reculer la pauvreté ont recherché un type de croissance qui utilise efficacement la main-d'œuvre ... ” (RDM/90, p. 58); “ ...schéma de **croissance** et de **valorisation des ressources humaines** véritablement **réducteur de pauvreté** ” (RDM/90, 139)

⁴²“ Les pauvres souffrent fréquemment de faim et de malnutrition et des maladies qui en sont la conséquence. Leur **force de travail** —qui est souvent leur principale, voir leur seule **ressource**— s'en ressent” (p. 38)

⁴³“ L'expérience du développement nous montre que le plus sûr moyen d'améliorer rapidement, et à des conditions politiquement supportables, la vie des pauvres est de poursuivre à cette fin une stratégie à deux volets: pratiquer tout d'abord un type de croissance qui mette à profit ce qui est la plus abondante des **ressource du pauvre**, à savoir sa force de travail; lui donner, ensuite, largement accès aux services sociaux de base, et en particulier à l'instruction primaire, aux soins de santé primaires et au planig familial. D'abord donc, ouvrir des perspectives; en suite **donner aux pauvres les moyens d'en tirer parti** ” (p.iii)

Élargir pour restreindre

La Banque mondiale possède en effet une longue tradition dans la subvention de projets de développement. Plusieurs d'entre eux, par contre, entrent en contradiction avec les Programmes d'ajustement structurels (PAS) introduits comme solution à la crise de la dette dans les années 80 et maintenus comme projet de développement pendant les années 90. Plutôt que de nommer “ changement ” les modifications dans la conception du développement, la stratégie illocutoire que l'on retrouve dans le RDM/90 consiste à revendiquer les anciennes politiques de développement tout en changeant radicalement le sens qu'il faut leur attribuer. La réforme agraire, par exemple, qui dans les années 70 faisait partie des stratégies pour “améliorer le sort des paysans pauvres ”⁴⁴, une fois entrée dans le système de sens mercantile du DLCP, se trouve convertie en une privatisation des terres communales. En effet, en se demandant comment “élargir l'accès à la terre ” le RDM/90 établit que les coûts politiques d'une réforme agraire sont trop élevés et démontre, tableaux à l'appui, que la “distribution de capitaux nouveaux en faveur des pauvres ” (ciblage) est plus efficace à long terme. La réforme agraire est ainsi remplacée, comme mécanisme d’élargissement de l'accès à la terre ”, par un investissement dans l'infrastructure⁴⁵, dans les services de base aux pauvres et par une privatisation des terres communales⁴⁶ ou de l'eau⁴⁷. De même “élargir l'accès au crédit ” consiste à remplacer les anciennes subventions au crédit qui, selon le RDM/90, ne touchent que 5% de pauvres en Afrique et 15% en Asie et en Amérique latine⁴⁸, par des banques privées⁴⁹, qui, elles, touchent sans doute beaucoup plus que 15% des pauvres...

⁴⁴“ Certains éléments essentiels d'un programme destiné à améliorer le sort des paysans pauvres sont bien connus: réforme agraire et réforme du régime foncier, accès au crédit plus facile, fourniture d'eau assurée... ” (Rapport annuel 1974, p. 16)

⁴⁵“ Une meilleure infrastructure peut entraîner une hausse de productivité, une évolution des techniques et un renforcement des liens avec le marché. L'irrigation et la régulation des eaux ont joué un rôle fondamental dans l'obtention de rendements plus élevés... ” (RDM/90, p. 68)

⁴⁶“ ...en assurant des droits fonciers clairement définis là où les systèmes traditionnels échouent [...] on peut améliorer les conditions de vie des pauvres ” (RDM/90, p. 73)

⁴⁷“ régulation des eaux ” (RDM/90, p. 68).

⁴⁸“ En dépit, ou en raison, du fait que l'on s'est efforcé, pendant de nombreuses années, d'orienter une plus grande part du crédit institutionnel vers les pauvres, 5% seulement des exploitations agricoles en Afrique et 15% en Asie et en Amérique latine y ont eu accès ” (RDM/90, p. 76)

⁴⁹“Un secteur financier viable, exempt de distorsions, contribuera à tirer meilleur parti de ce type d'investissement ” (RDM/90, p. 77)

La quantité d'euphémismes⁵⁰ qui se développent à partir des mécanismes de captation subversion et de la scène de représentation mercantile sont trop nombreux pour être abordés en détail ici. Ce qui importe pour l'analyse du DLCP que nous présentons est le mécanisme général à partir duquel les thèmes du développement ou de d'autres discours concurrents, peuvent être repris indéfiniment, en signifiant exactement le contraire de ce qu'ils évoquent.

Participation et droits civiques

La subversion faite à la notion de participation est toutefois trop importante pour ne pas s'y arrêter brièvement.⁵¹ La notion de participation peut être vue comme un *point nodal* qui permettait, du moins en Amérique latine, à différentes conceptions du politique de se rencontrer sur un terrain commun. La gauche latino-américaine, le populisme de droite, les chrétiens de gauche, les mouvements d'éducation populaire, la CEPAL, la DESAL, etc. tous ces groupes s'entendaient sur une notion du développement qui impliquait une plus grande participation des “ marginaux ” aux bénéfices de la société “ moderne ”. Évidemment, il y avait une lutte pour définir cette participation et les moyens pour l'atteindre, et c'est justement ce qui fait de la notion de participation un point nodal.

Le DLCP ne peut laisser ce terme libre d'être interprété par quiconque. Il est nécessaire de le revendiquer pour en changer le sens. Dans le RDM/90, une grande importance sera donc mise sur la promotion et la définition de la participation. Cette participation, cependant, consiste exclusivement en une participation au marché par la vente de la force de travail ⁵² du “ bénéficiaire ”, ou encore en une participation aux

⁵⁰Déréglementer le marché du travail et la production devient dans les mots du RDM/90 “ pratiquer un type de croissance qui mette à profit la plus importante ressource des pauvres, soit leur force de travail ”; inversement la réglementation équivaut à des “ préventions hostiles à la main d'œuvre ”; de même, abaisser le taux de change se transforme en des “ politiques macroéconomiques de nature à amortir la baisse de la consommation privée ”; etc.

⁵¹L'article de Marie Christine Doran aborde en détail ce phénomène.

⁵²“ Les pauvres peuvent, moyennant des politiques appropriées, **participer** à la croissance et y contribuer ” (RDM/90, p. 59); “ La **participation** et la contribution des pauvres à la croissance nécessitent l'adoption de politiques et de mesures économiques générales et sectorielles destinées à aider les pauvres à saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux de gagner davantage ” (RDM/90, p. 62). Nous avons vu plus haut comment le DLCP substitue les réformes économiques par ses effets positifs escomptés. Dans ces exemples, les réformes libérales se présentent comme des “ politiques appropriées ” ou comme les “ nouvelles possibilités qui s'offrent à eux de gagner davantage ”. Une équivalence s'établit ainsi entre les PAS et la participation des pauvres à la croissance.

programmes de lutte contre la pauvreté dans lesquels l'espace réservé aux pauvres est surdéterminé par des considérations techniques et budgétaires⁵³.

Décentralisation, acteurs privés et ONG's

Dans cette même ligne, le RDM/90 évoque des mots connotés positivement ou “ démocratiquement ” comme “ décentraliser ” ou “ local ”, pour signifier le désengagement de l'État vis-à-vis de sa population. Le remplacement des politiques sociales à visée universelle par des programmes ciblés se présente alors comme une délégation de responsabilités à l'échelon local. Cette décentralisation, qui n'est en fait qu'une déconcentration puisqu'elle ne délègue aucun pouvoir décisionnel au niveau local et qu'elle ne peut s'appliquer qu'aux programmes (ciblés) déterminés par des indicateurs de pauvreté⁵⁴, permet par contre de légitimer la privatisation de l'action publique. Les ONGs, les églises, les institutions de charité de même que des compagnies à but lucratif envahissent l'espace qui était jadis dévolu à l'État⁵⁵. Cette valorisation du local permet de court-circuiter les gouvernements réfractaires à la réforme⁵⁶, de légitimer et rendre opérationnelle une réduction de la fonction publique et des dépenses de l'État⁵⁷ et de s'assurer d'un traitement technocratique de la gestion sociale⁵⁸

⁵³“ Les pouvoirs publics devront en outre s'efforcer de faire **participer** les intéressés à la recherche de solutions à leurs problèmes et éviter de les traiter en assistés passifs ” (RDM/90, p. 105); “ Les non-pauvres sont généralement politiquement puissants et ils exercent une forte influence sur le choix des orientations. Une plus forte **participation** des pauvres à la prise de décisions aux échelons local et national aiderait à rétablir l'équilibre ” (RDM/90, p. 60); “ Les institutions **locales** peuvent mobiliser les ressources comme l'épargne et la main-d'œuvre ” (RDM/90, p. 81); “ ...en s'efforçant davantage de recouvrer auprès des utilisateurs le coût de certains services ” (p.100-101); “ ...rembourser les frais de construction... ” (RDM/90, p. 81)

⁵⁴“Certains pays auraient plutôt intérêt à adopter un système de transferts à base d'indicateurs du **besoin** dont on pourra suivre l'évolution au moyen des structure sanitaires et sociales locales” (RDM/90, p. 117)

⁵⁵“ L'État doit jouer le rôle d'un organisme de financement pour les projets à forte intensité de main-d'œuvre exécutés par des **entreprises privées** ” (RDM/90, p. 137)

⁵⁶“Dans les pays où l'action des pouvoirs publics (en matière de prix et de dépenses publiques, par exemple) ne va pas dans le sens de la lutte contre la pauvreté [...] Fournir **directement** une aide modérée aux catégories de population très fragilisées paraît être la meilleure réponse (p.5)

⁵⁷“Mais on sait d'expérience, depuis les années 70, que même des programmes ciblés sur les pauvres n'atteignent pas toujours leur but. Les **organisations non gouvernementales** ont joué, ici, un rôle important” (RDM/90, p. 4)

⁵⁸“il est essentiel d'opérer en collaboration avec des organisations —associations locales, **ONG** et particuliers— qui **connaissent leurs besoins**” (RDM/90, p. 81). Dans le système de sens construit par le DLCP, “ connaître les besoins des pauvres ” ne peut avoir d'autre sens que de connaître les indicateurs du besoin .

Les Programmes d'ajustement structurel en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté

Toutes les stratégies illocutoires et les mécanismes que nous avons identifiés jusqu'ici tendent à un seul et même acte de langage, à un *macro-acte directif*. Celui-ci peut être résumé à la réhabilitation, l'approfondissement et la perpétuation des réformes libérales introduites par les Programmes d'ajustement structurels (PAS). En effet, après presque une décennie d'application, les PAS dans leur version de “ plan d'austérité ” nécessaire mais passager, destiné à adapter les économies nationales aux chocs externes, ne pouvaient pas perdurer dans le temps. D'autant plus que, comme nous l'avons mentionné plus haut, ceux-ci subissaient de nombreuses critiques du fait de l'augmentation de la pauvreté durant leur période d'application. Le DLCP permet ainsi de blanchir les PAS de tout soupçon quant à leur responsabilité dans l'augmentation de la pauvreté. Les PAS ne peuvent engendrer de la pauvreté car ils sont, comme le marché, ontologiquement bons, inéluctables, et nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et à l'élimination de la pauvreté⁵⁹.

Pour en arriver à cette conclusion, la stratégie illocutoire du RDM/90 doit d'abord déplacer la responsabilité de la croissance de la pauvreté dans les années 80 vers une autre cause que les PAS. Cette stratégie est d'autant plus efficace qu'elle n'entre pas dans une polémique sur les causes mais qu'elle énonce au sein du registre pédagogique-doctrinal comme si tout le monde s'entendait sur le fait que l'augmentation de la pauvreté dans les années 80 est due à la récession et aux problèmes structurels des économies du Tiers monde⁶⁰. On ne fait jamais référence au fait que les PAS auraient pu faire augmenter la pauvreté. Au contraire, les PAS sont mis en scène comme le moyen pour sortir de la récession⁶¹, et

⁵⁹“ ...effort [de LCP] qui **n'**aboutira **que si** les gouvernements s'engagent plus résolument sur la voie des **réformes...** ” (RDM/90, p. 6); “ Même lorsqu'elle a été dirigée vers les pauvres, les résultats en ont été décevants—surtout dans les pays où l'effort de lutte contre la pauvreté ne trouvait pas à s'appuyer sur un cadre macroéconomique approprié ” (RDM/90, p. 4); “ Ce **recul de la pauvreté** sera rendu possible par une croissance soutenue et la **poursuite des réformes** ” (RDM/90, p. 161); etc.

⁶⁰“ Récemment, les préoccupations se sont portées surtout sur l'effet que la **récession** du début des années 80 a pu avoir sur la fourniture des services sociaux aux pauvres. En Afrique Subsaharienne et en Amérique Latine, les deux régions les plus **touchées par la récession**, près de la moitié des pays pour lesquels on dispose de renseignements ont subi des baisses substantielles de la dépense réelle d'éducation et de santé par habitant. ” (RDM/90, p. 51); “ lorsque les **problèmes structurels** sont passés au premier plan, **on** ne s'est pas beaucoup préoccupé des conséquences que cela pouvait avoir pour les pauvres ” (RDM/90, p.119);

⁶¹“ Les pays, notamment en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, ont peiné pour se remettre, **par l'ajustement**, de la récession mondiale ” (RDM/90, p. 3); “ Bien que les salaires du secteurs public aient baissé en Indonésie, le dynamisme général du marché du travail (**grâce à la déréglementation** et à la

lorsqu'on fait référence à la critique de l'UNICEF c'est dans le but de se l'approprier⁶². Les “ réformes ” sont alors mises en scène comme allant de soi —en exprimant simplement les modalités et le rythme de leur application⁶³— comme une nécessité⁶⁴, mais surtout comme une politique qui ne peut que produire de bons résultats. Ainsi, les PAS seront systématiquement mis en relation avec des termes positifs comme “progrès”, “efficacité”, “optimum”, etc.⁶⁵ —ce qui les rend substituables par leurs effets escomptés qui sont nécessairement positifs⁶⁶— ou bien placés au sein de relations causales qui présupposent leur effet positif⁶⁷.

Cette argumentation tend à réhabiliter puis à prolonger les PAS au-delà de la crise de la dette, puisque tant qu'il y aura de la pauvreté, les “ réformes ” seront “ nécessaires ”. L'approfondissement des réformes, quant à lui, se retrouve dans l'ensemble de l'analyse que nous venons de faire. En effet, dans les années 80, le principe de conditionnalité ne s'appliquait qu'à des mesures macroéconomiques générales. Avec la justification de la LCP puis de la gouvernabilité, le principe de conditionnalité s'applique dans des détails de plus

croissance rapide des exportations autres que les exportations traditionnelles) semble avoir fait monter les salaires réels dans le secteur privé ” (RDM/90, p. 125)

⁶²A la fin des années 80 toutes les institutions avaient **reconnu l'importance** de la question [de la pauvreté], désormais **prise en compte dans tous les programmes d'ajustement financés par la Banque mondiale**. Comme l'UNICEF l'a recommandé, on étudie à la fois les répercussions que les politiques d'ajustement ont sur les pauvres et ce qu'il est possible de faire pour en amortir le coût dans l'immédiat ” (RDM/90, p. 119)

⁶³“ ...le **dosage** des mesures d'ajustement et le **moment** où elles sont appliquées sont déterminants ” (RDM/90, p. 122); “ Il est indispensable d'agir **rapidement** en matière de restructuration économique. La question des **prix relatifs** et celle de la **gestion des ressources** du secteur public, y compris le **budget** et les **entreprises publiques**, sont particulièrement importantes à cet égard ” (RDM/90, p. 123); “ le **rythme** des réformes déterminera la gravité des bouleversements sociaux... ” (RDM/90, p. 163)

⁶⁴“ La **nécessité** de comprimer les dépenses publiques... ” (RDM/90, p. 120); “ Même si les années 90 se révèlent moins brutales que la décennie précédente, l'ajustement demeurera une **nécessité** dans de nombreux pays. Certains subiront de nouveaux chocs et beaucoup poursuivront le processus d'ajustement amorcé dans les années 80 ” (RDM/90, p. 139)

⁶⁵“ ...utilisation plus **efficace** de ce facteur de production [la force de travail de pauvres]... ” (RDM/90, p. 61); “ On prévoit que les pays d'Asie de l'Est poursuivront les politiques macro-économiques prudentes et **souples** qui leur ont si **bien réussi** jusqu'à présent ” (RDM/90, p. 20); “ Ces **succès** sont le **résultat** d'un **ajustement réussi** ” (RDM/90, p. 24); “ ...**politiques** qui ont **permis** à l'investissement, à la productivité et aux exportations de **progresser** rapidement dans les années 80... ” (RDM/90, p. 20)

⁶⁶“ à condition qu'elle prenne appui sur une gestion macro-économique **propre à encourager l'investissement privé** ”

⁶⁷“ Ce que l'avenir réserve à ces pays **dépend** de leur aptitude à procéder à une **réorientation plausible de leur politique économique**... ” (RDM/90, p. 17); “ Et encore, si peu engageant qu'il soit, ce scénario suppose-t-il que les pays d'Afrique Subsaharienne **persisteront dans leur effort d'ajustement**... ” (RDM/90, p. 20); “ Nombre de pays [...] se sont **finale**ment résolus à dévaluer fortement leur monnaie et à entreprendre de profondes **réformes** de leurs politiques commerciale et de leur politique économique intérieure ” (RDM/90, p. 13); “ ...donne aux nouveaux dirigeants plus de chance de **récolter les fruits politiques de la réforme** ” (RDM/90, p. 133); etc.

en plus précis et de plus en plus politiques dont les effets ne se restreignent pas à l'augmentation ou la diminution de la pauvreté.

Deuxième partie:

Le discours de lutte contre la pauvreté et la communauté internationale

Si l'analyse que nous venons de faire ne concernait “ que le discours de la Banque mondiale ” et que chacun était libre d'y croire, les effets de sens que nous avons identifiés seraient de l'ordre de la rhétorique et n'auraient aucun intérêt pour l'analyse politique. Par contre, il ne s'agit pas “ du discours de la Banque ” mais bien du Discours de lutte contre la pauvreté auquel nous accédons à travers un texte officiel de la Banque. En effet, dans la perspective théorique à travers laquelle nous avons présenté notre analyse, un discours est une série de règles qui président à l'énonciation, indépendamment du locuteur qui les active. Ainsi, par exemple, si le RDM/90 parle de pauvreté c'est en se référant à des catégories construites par le PNUD ou l'UNICEF. De même, si l'OIT accepte “ que la croissance économique est essentielle mais n'est pas suffisante pour assurer l'équité, le progrès social et l'éradication de la pauvreté... ”⁶⁸, ou bien si le FMI s'engage à “ soutenir les programmes destinés à renforcer de manière substantielle et continue la position de la balance des paiements [des pays membres à faible revenu éligibles] et de contribuer à une croissance durable, qui conduise à des niveaux de vie plus élevés et à une réduction de la pauvreté ”⁶⁹, c'est en se référant aux figures discursives construites dans des recherches qui peuvent tout autant venir de la Banque mondiale, de l'OCDE, du PNUD ou d'instituts de recherche indépendants.

Le DLCP est d'abord et avant tout un discours de la scène internationale. Il surgit dans les années 80 autour du débat entamé par le PNUD, l'OIT et l'UNICEF, dont nous avons déjà parlé, se stabilise à partir de 1987 —avec des documents comme *Social Dimensions of Adjustment*, publié conjointement par la Banque mondiale, le PNUD et la

⁶⁸ “*Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail*”, adoptée à Genève le 18 juin 1998 par la 86e conférence internationale du travail

⁶⁹ FMI, *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté : questions d'ordre opérationnel*, document électronique.

Banque africaine de développement, ou *Adjustment with a Human Face*⁷⁰— et se propage dans les années 90, structurant la langue politique internationale. La relation constitutive entre la LCP et les ajustements, visible dans les titres des documents fondateurs de ce discours, ne quittera jamais le DLCP. Les mécanismes comme la légitimation des réformes, la scène de représentation mercantile, la captation-subversion des thèmes du développement, etc. ne sont pas fortuits ou conjoncturels, ils sont au cœur même du surgissement et du fonctionnement de ce discours.

Le DLCP permet de colmater les fissures qui étaient apparues au sein de la communauté internationale au moment où certaines de ses institutions entraient en opposition avec les consensus qui liaient jusqu'alors cette communauté. L'argumentation en faveur d'un ajustement " pro-pauvres " et le détournement de la responsabilité de l'augmentation de la pauvreté vers les " chocs extérieurs " et les faiblesses internes aux pays permet de neutraliser un premier point de rupture. L'impératif moral de " lutter contre la pauvreté " permet de justifier l'ingérence dans les affaires internes que représente le principe de conditionnalité. La notion de ciblage et d'efficacité permet de légitimer la réduction de l'appareil d'État et la compression des dépenses publiques. Et ainsi de suite, le rôle idéologique joué par le DLCP en faveur de la cohérence des institutions multilatérales est à la mesure du consensus que nous constatons aujourd'hui autour de la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, la centralité de la lutte contre la pauvreté, loin d'indiquer un questionnement des paradigmes néoclassiques, constitue plutôt leur légitimation et leur articulation au domaine politique. D'autant plus que les effets d'un tel discours ne sont pas soumis, autant que pour la plupart des autres discours, à l'adhésion de l'interlocuteur. Émanant d'institutions déterminantes pour la survie économique et la reconnaissance diplomatique de la plupart des pays débiteurs, les effets perlocutoires de ce discours dépendent moins de sa force de conviction que de la puissance économique et politique de ses énonciateurs. Lorsque le DLCP établit que la réforme agraire ou le crédit subventionné ne sont plus des " bonnes " politiques de développement, ou bien que la construction d'hôpitaux n'est plus une bonne politique de santé publique, ou encore que la dévaluation de la monnaie est une " politique macroéconomique de nature à amortir la baisse de la consommation privée ", etc.

⁷⁰ Giovanni Andrea Cornia, Richard Jolly et Frances Stewart (ed.), Vol. 1 *Protecting the Vulnerable and Protecting Growth*, et Vol. 2 *Country Case Studies*, Oxford, 1987 et 1988.

Peñañiel, Ricardo, " L'analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque Mondiale ", Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), 2000 : 97-125

ce sont des centaines de gouvernements qui vont devoir modifier leurs perspectives ou leurs actions, sous l'effet de sanctions ou du manque de subventions.

Toutefois, la contrainte ne serait pas une raison suffisante pour expliquer la diffusion massive du DLCP. Les mécanismes de légitimation, comme le dispositif passionnel, l'effet d'évidence et l'effacement de la polémique, la référence à la décentralisation, à la participation ou à l'efficacité, etc., permettent à ce discours d'être reproduit par une série d'acteurs, *a priori* opposés aux réformes qu'il tend à légitimer. La production d'euphémismes, comme ceux que nous avons identifiés, qui permettent en dernière instance de remplacer l'exigence de réformes libérales par celle de la lutte contre la pauvreté, doit ainsi être analysée comme une condition de possibilité du DLCP et non pas comme une simple stratégie illocutoire.

Car le degré de reconnaissance et la reproduction du DLCP s'étend beaucoup plus loin que les institutions multilatérales que nous avons utilisés jusqu'ici pour illustrer la dite communauté internationale. Les différents États constitutifs de cette communauté ont également incorporé le discours paupériste jusque dans leur rhétorique électorale. Ceci doit être mis en relief avec les résistances rencontrées par les PAS lors de leurs premières années d'application. Bien sûr les pressions directes en faveur des réformes influent énormément dans cette diffusion du DLCP jusque dans les différentes scènes nationales, mais en fait les raisons de sa diffusion sont beaucoup plus subtiles, plus "soft".

En effet, en circulant le DLCP incite à la production de discours sur la lutte contre la pauvreté. La reproduction des contraintes discursives paupéristes devient même un critère de reconnaissance des interlocuteurs légitimes de la communauté internationale. L'élaboration de programmes de lutte contre la pauvreté se fait déjà moins sous l'effet des pressions directes que par anticipation des avantages relatif à un tel geste sur la scène internationale. L'internalisation de la contrainte ne pouvait être réussie que par un discours créant une légitimité propre suffisante pour pouvoir être repris par quiconque.

Le cas du Mexique est illustrateur en ce sens. Le gouvernement de Carlos Salinas de Gortari s'est ouvert sous le signe de la lutte contre la pauvreté ; la première loi votée sous son mandat créait le Programme national de solidarité (PRONASOL), et ce n'est pas un hasard si c'est également sous son mandat que des réformes ont été portées à la Constitution —de manière à pouvoir entrer dans le Accord de libre-échange nord-américain

(ALENA)—, réduisant les législations pour le transit des capitaux étrangers, l'installation de maquiladoras, la tenue de la terre (altercation à la loi des Ejidos et suspension de la réforme agraire), que la Banque nationale a été re-privatisée, que le crédit agricole subventionné et les organismes gouvernementaux assurant la vente à prix modique dans les magasins d'État ont été éliminés ; bref, que toutes les modalités de la lutte contre la pauvreté ont été appliquées progressivement entre les années 1988 et 1994⁷¹. À la différence des réformes apportées en 1982, les réformes salinistes ne sont pas présentées comme un plan d'austérité imposé de l'extérieur pour sortir d'une crise, mais comme un vaste projet de modernisation devant conduire le Mexique au “ premier monde ”.

Même des États qui ne sont pas soumis à aucune contrainte directe de la part des institutions de crédit ou de développement international adoptent des plans de lutte contre la pauvreté (et fondent des consensus sociaux dessus). Dans ces derniers cas, les mécanismes varient, mais il est possible de constater certaines filiations, comme par exemple, la transformation de droits universels en programmes partiels et discrétionnaires, l'introduction de critères d'efficacité marchande pour l'évaluation des services publics ou l'aménagement d'un espace de plus en plus grand pour l'entreprise privée dans les sphères de compétence publique.

Au delà des États, le DLCP s'infiltré jusque dans des organisations civiles, dans des milieux intellectuels et dans le débat public en général. Certaines ONG's et certains centres de recherche le font en étant directement liés à des subventions. Mais l'intérêt pour notre étude vient surtout du fait que ces règles discursives sont reprises par des groupes qui n'ont aucun lien de dépendance vis-à-vis des États ou des institutions internationales. À ce niveau, il convient de parler d'avantage *d'événement discursif paupériste* car les mécanismes discursifs que l'on rencontre s'éloignent de plus en plus du DLCP comme tel. L'événement discursif paupériste fait référence aux effets engendrés par le DLCP sur d'autres discours qui maintiennent malgré tout leur identité propre. Ces effets varient énormément d'un contexte à l'autre. Malgré tout, de par la nature des mécanismes que nous avons identifiés pour le DLCP, l'événement discursif paupériste tend à dépolitiser l'espace public ainsi qu'à privatiser et à technocratiser le domaine du social, en articulant la représentation du politique autour du pauvre plutôt qu'autour du citoyen, de la classe ou encore de l'intérêt

⁷¹Henri Favre et Marie Lapointe (coord.), *Le Mexique de la réforme néolibérale à la contre révolution, La présidence de Carlos Salinas de Gortari*, Paris, L'Harmattan, 1997, 459 pages.

Peñañiel, Ricardo, “ L'analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque Mondiale ”, Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), 2000 : 97-125

collectif. De même, les revendications ont tendance à s'articuler autour des catégories de l'aide ou du besoin plutôt qu'autour des catégories de la demande ou des droits qui ont guidée l'action politique dans les sociétés démocratiques modernes.

Le cas de la CELAM (Conférence épiscopale latino-américaine) est particulièrement illustratif de ce phénomène. En 1969 en effet, lors de la conférence de Medellin, la CELAM instaure la fameuse “ option préférentielle pour les pauvres ”⁷². Cette option préférentielle en était une pour les luttes populaires qui devaient conduire le peuple vers sa libération. Aujourd'hui cette même formule signifie une action caritative ciblée à l'endroit des plus nécessiteux.

Conclusion

Ce survol des différents espaces de circulation du DLCP et de ses effets collatéraux comme élément central de l'événement discursif paupériste nous permet d'illustrer la portée de ce discours. Ces espaces de circulation n'indiqueraient rien si l'on n'avait pas d'abord identifié les mécanismes de base du DLCP qui nous permettent de comprendre que les enjeux relatifs à ce discours se trouvent ailleurs que dans l'augmentation ou l'élimination de la pauvreté

Bien que la pauvreté ait sans doute augmenté pendant les années 80 et 90, et bien que les réformes libérales aient une grande part de responsabilité dans cette augmentation, notre argumentation a évité volontairement de chercher à opposer une contre argumentation sur les causes et les mesures de la pauvreté. Les raisons de cela se dévoilent au moment de l'analyse, lorsqu'on constate que la problématique de la pauvreté vient se superposer aux “ anciennes ” formes de normalité politique modifiant ainsi les fondements de l'État démocratique moderne (souveraineté, droits, demande, etc.) du débat public.

L'événement discursif paupériste n'a pas un sens unique. Il peut y avoir (et il y en a) des subversions de sens effectuées par d'autres discours qui imposent une conception plus large de la pauvreté, qui incorporent par exemple des demandes qui ne correspondent pas aux catégories technocratiques du besoin. D'autre part, bien que le référent soit en grande

⁷² dans le champ discursif de la pauvreté il est possible de voir dans la théologie de la libération un des premiers discours à lier la figure du pauvre à une conception moderne du politique.

Peñañiel, Ricardo, “ L'analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque Mondiale ”, Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), 2000 : 97-125

partie déterminé par le discours lui-même⁷³, le fait que le nombre de pauvres ne baisse pas, malgré une décennie de programmes de lutte contre la pauvreté, peut faire surgir de nouvelles fissures dans le consensus de la communauté internationale. D'un autre côté également, l'événement discursif paupériste altère l'espace où se déroulent les conflits politiques mais n'élimine pas les autres acteurs qui poursuivent, dans des conditions adverses, des logiques qui ne respectent pas les contraintes paupéristes. Une deuxième étude s'impose pour montrer le détail de cet événement discursif paupériste et les conflits plus locaux, mais tout aussi transcendant, qui se développent autour de la circulation et l'action des discours de la pauvreté.

⁷³ Nous avons vu, par exemple, dans l'analyse du RDM/90 comment la pauvreté était construite d'une certaine manière par le DLCP. Il est inutile de référer cette construction à un "référant" externe qui serait la pauvreté en soi, puisque cette pauvreté serait une autre construction discursive imposant ses propres critères. Depuis quelques années, pourtant, le DLCP s'adapte au fait que les programmes de lutte contre la pauvreté ne génèrent pas les effets escomptés. La possibilité de détourner la responsabilité d'un tel état des faits vers la mauvaise application des réformes ou bien vers des mauvaises conditions économiques globales, mais ces justifications ont une limite. Et c'est au sein de la l'événement discursif paupériste que risque de surgir une critique radicale au DLCP.